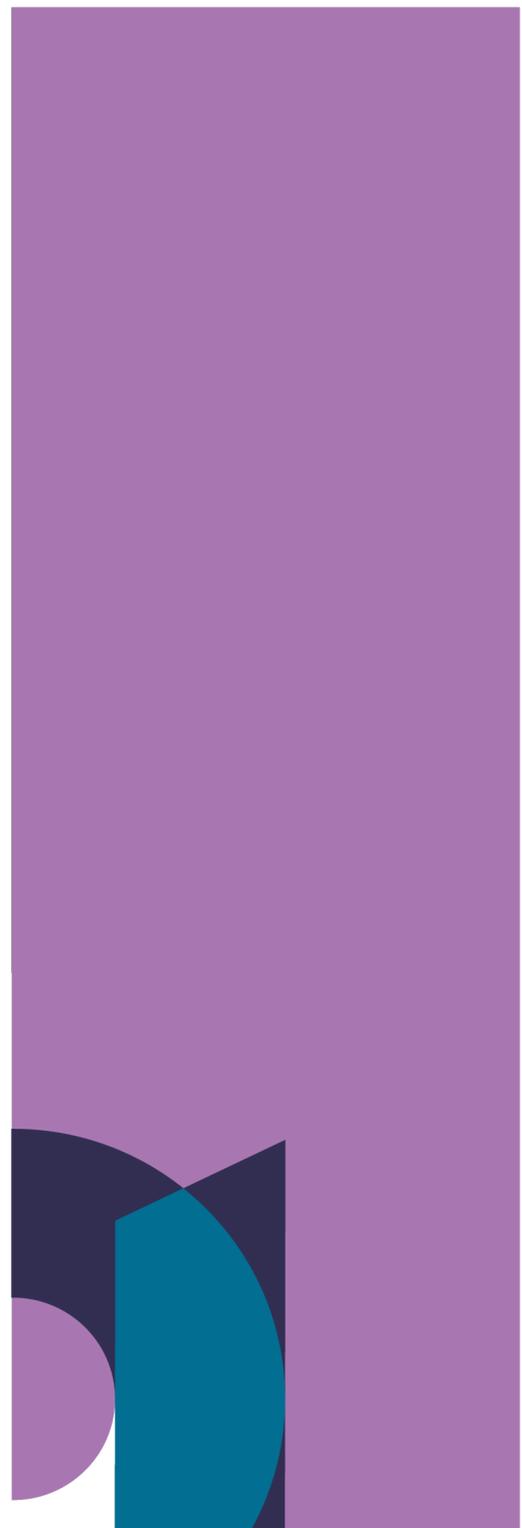


CAHIER DES CHARGES 2023

**Prestation de conseil en
communication pour la
promotion et
l'organisation de la
SQVCT 2023 et de
divers évènements**

Aract Réunion





Sommaire

PRESENTATION GENERALE.....	3
LES OBJECTIFS DE COMMUNICATION	4
NOTRE PLAN D’ACTION	5
NOS CIBLES.....	6
LES CONTRAINTES	7
LES CONDITIONS DETAILLEES	8

Présentation générale

L'Agence Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (Aract) est une des 16 directions régionales de l'Anact (un établissement public administré par l'État et les partenaires sociaux). Dans un cadre commun, l'Aract Réunion développe des projets d'amélioration des conditions de travail adaptés aux besoins locaux, en associant les représentant.es des salariés et des directions.

Nos modes d'action



- Accompagnement d'entreprises (pour une structure ou plusieurs)
- Conception et animation de dispositifs territoriaux ou sectoriels
- Études, veille
- Formation
- Diffusion d'outils et de méthodes

NOS THÈMES DE TRAVAIL



- Démarches qualité de vie et des conditions de travail (QVCT),
- Accompagnement des changements (télétravail, transitions écologiques et numériques)
- Management
- Appui au dialogue social et au dialogue de travail
- Prévention de la désinsertion et de l'usure au travail
- Promotion de l'égalité femmes-hommes



Les objectifs de communication

L'OBJECTIF PRINCIPAL

L'objectif principal de nos besoins en communication concerne :

- La **Semaine pour la Qualité de Vie et les Conditions de Travail (SQVCT)** qui se tient du 19 au 23 juin. Le programme des événements sera à découvrir début mai (webinaires, podcasts, visioconférences, événements en présentiel, etc.). La SQVCT est pour le réseau Anact-Aract l'occasion de sensibiliser les entreprises aux enjeux de la QVCT et de débattre de ces questions ; et de préciser ce qu'est la QVCT, une démarche globale permettant de concilier durablement l'amélioration des conditions de travail, la qualité de service et la performance.
- La promotion de nos **événements** ponctuels tels que des afterworks, des webinaires de présentation et de sensibilisation de la QVCT.

Nos autres objectifs et volontés :

- Augmenter la notoriété de l'Aract Réunion, faire connaître davantage nos services et accompagnements.
- Expliciter au grand public ce qu'est la QVCT, souvent trop perçue comme un concept utopique et ainsi irréalisable en entreprise.
- Inciter davantage notre cible à participer à nos événements, à s'inscrire et à nous suivre sur nos différents réseaux sociaux (Linkedin, Facebook, Twitter, Youtube, Newsletters).
- Animation d'une demi-journée de présentation du paysage médiatique de la Réunion
- Intégration de l'Aract dans d'autres manifestations (conférences, séminaires, etc.).



Notre plan d'action

Notre priorité est donc de développer la communication autour de la SQVCT et de nos événements ponctuels, notamment par le biais de relations presses et des réseaux sociaux.

Campagne publicitaire

Par exemple, il peut s'agir de passages en matinale ou sur des émissions dédiées sur les radios (Réunion Première, RTL, etc.) ; passages dans le journal télévisé sur Antenne Réunion ou sur Réunion La Première ; des articles présents dans le Quotidien et dans le JIR, le Memento, l'Écho Austral ; solliciter la présence de photographes et journalistes lors de nos conférences de presses et de nos événements phares.

Campagne de publicité sur internet

Par exemple, il peut s'agir de nous aider à augmenter le nombre d'abonnements sur les réseaux sociaux (Linkedin, Facebook, Newsletter et augmenter la visibilité de notre site internet) ou encore nous faire gagner en visibilité grâce à des bannières, pop-up ou autres sur des sites pertinents, relatifs à notre marché.

En résumé, le contenu de la prestation doit pouvoir couvrir :

- Les relations presse et médias (objectif : obtenir des passages radio, TV et parutions presse).
- Des conseils sur les achats d'espaces que nous réaliserons nous-mêmes, presse et réseaux sociaux.
- Le rédactionnel des communiqués de presse, relecture de nos articles et du dossier de presse.

Les informations relatives au programme, les contenus de programmation, les descriptifs d'événements, les noms des participants aux événements, les logos, éventuellement documents et photos d'archives seront communiqués si besoin.

Nos cibles

La cible de nos actions concerne notamment :

- Des **chefs d'entreprises** de moins de 250 salariés
- Des **représentants** du personnels
- Des **organisations professionnelles**, des **représentants de branches**, des **organisations institutionnelles** ;
- Des **cadres** de la fonction RH ;
- Des **préventeurs, référents sécurité**, handicap, égalité professionnelle ; des **salariés et fonctionnaires**.

Les contraintes

- **Charte graphique à respecter** : nous disposons aujourd’hui d’une charte graphique en lien avec notre nouvelle identité 2023, également associée à la marque État. Nous avons donc des couleurs et des logos précis à respecter. Pour certains évènements, la charte graphique de l’Europe (FSE) va être également ajoutée.
- L’ensemble des documents écrits, audio, vidéos, resteront la **propriété** de l’Aract Réunion et seront **libres de droit**.
- Les fichiers doivent être transmis en version **modifiable**.
- Fourniture d’un compte-rendu, **relevé** des parutions presse
- **Contrainte de temps** : nos évènements apparaissant parfois ponctuellement, il convient alors de savoir gérer les actions dans un temps contraint.

Les conditions détaillées

Durée de l'engagement

Le contrat est signé pour 2023 et 2024 et prendra fin le 31 décembre 2024.

Début d'exécution des prestations

Le marché prend effet à compter de la date de notification définitive. Les prestations débuteront dès réception des devis signés.

Planning d'exécution des prestations

Déroulé de la collaboration :

- Rdv de briefing sur les attendus
- Mise en œuvre de la communication à partir de 15 jours avant chaque manifestation (lorsque cela est possible)
- Rdvs réguliers pour les besoins relatifs aux autres actions et mise en œuvre des décisions prises au fur et à mesure : créations, impressions, interviews de l'équipe Aract ou partenaires possibles...

Nombre d'évènements planifiés (à titre indicatif)

- SQVCT : 1
- Afterworks ou matinales, conférences ou tables rondes sur un ou plusieurs jours : 5

- Nombre de mises en relation attendues : 3 participations à une conférence ou équivalent.
- Nombre de présentation de l'environnement média à la Réunion pour l'équipe de l'Aract administrative et membres paritaires : 1 de ½ journée.

Lieu d'exécution des prestations

Le marché est à exécuter sur le site situé à l'adresse suivante : 64 Rue Roland Garros, 97400 – Saint-Denis ; ainsi que sur les sites de nos partenaires situés à Saint-Denis. Les échanges pourront aussi avoir lieu par courriel et en visioconférence.

Mode de règlement

Le mode de règlement choisi est le virement bancaire avec mandatement à 30 jours maximum à compter de la réception de chaque facture. Le versement d'un acompte est possible. Déblocage d'une partie du paiement suite à l'atteinte des objectifs. Les factures doivent être versées sur CHORUS.

Conditions de consultations

- **Étendue de la consultation et mode de passation de marché.**
Le marché est composé d'un lot unique. Il est traité à prix ferme et forfaitaire. Type de procédure : la consultation sera transmise à 3 entreprises minimum proposant la prestation indiquée dans l'objet du marché. Le délai de validité des offres est de 60 jours.
- **Étendue de la consultation et mode de passation de marché.**
3 entreprises minimum consultées ou refus de réponse.



- **Date limite de réception des offres.**

La date limite est fixée au 4 mai 2023.

- **Conditions d'envoi des offres.**

1 mode de transmission des offres : par messagerie à l'adresse contact-aract-reunion@anact.fr

- **Conditions de remise des offres.**

Les entreprises auront à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes datées et signées par elles (le message indiquera le nom et l'adresse du candidat) :

- **Pièce n°1** : un devis détaillé faisant apparaître le montant HT, TVA et TTC.
- **Pièce N°2** : le présent cahier des charges signé et daté avec le bordereau de prix unitaire complété.
- **Pièce N°3** : un dossier technique comprenant au minimum les références et exemples de prestations déjà réalisées ; un mémoire technique.

- **Critères de jugement des offres.**

- Prix à indiquer sur le tableau des prix unitaires.
- Pertinence de la compréhension de notre besoin et des actions proposées.
- Références cohérentes avec le positionnement de l'Anact/Aract Réunion
- Maîtrise des obligations de publicité des financeurs publics.



- Capacité à la relecture et au conseil sur le rédactionnel et les illustrations.
- Rapidité d'exécution : réponse aux demandes dans les 2 jours avec proposition de délais de 5 jours maximum pour la transmission d'un projet de communication (envoi de propositions en rapport avec la demande) et de 3 semaines pour la réalisation finale (du jour de validation par l'Aract de la proposition retenue ; hors modifications demandées par le client).
- Souplesse dans le nombre d'aller et retour pour la finalisation des articles.
- Disponibilité : interlocuteur disponible avec rappel dans les 24h par téléphone ou par courriel.
- Continuité de service : durant toute la période de promotion de la manifestation et de la réalisation de la manifestation.
- Service après-vente : envoi des fichiers réalisés et intégration des modifications mineures après fourniture du fichier d'origine.
- Engagement à respecter la nouvelle charte graphique de l'Aract/Anact
- Capacité à faire le lien avec les autres prestataires et médias : presse écrite, radio, télévision, imprimeur...
- Capacité à augmenter la visibilité de nos réseaux sociaux.
- Éthique et valeurs : engagement dans la qualité de vie au travail, l'égalité professionnelle, le développement du territoire, la RSE.
- Respect de la RGPD.



Renseignements complémentaires.

Pour obtenir tout renseignement complémentaire qui leur seraient nécessaires au cours de leurs études, les candidats peuvent prendre contact auprès de Fanny FONTAINE : f.fontaine@anact.fr).

BORDEREAU DE PRIX UNITAIRES

2 possibilités :

1. Renseigner toutes les lignes.
2. Indiquer le prix forfaitaire sur la dernière ligne.

PRESTATIONS	Prix HT	Prix TTC
Prise en main, réunions de débriefing, conception de plan de communication, de plan médiatique, prix de la journée.		
Animation d'une demi-journée de présentation du paysage médiatique de la Réunion		
Lobbying presse écrite, radio et TV : appel des journalistes, diffusion des dossiers de presse, gestion des interviews.		
Intégration de l'Aract dans d'autres manifestations (conférences, séminaires, etc.).		
Suggestions d'actions pour le développement de nos réseaux sociaux favorisant la communication autour de nos évènements, de la SQVCT (développement du nombre d'abonnement à nos plateformes : linkedin, facebook, newsletter...).		
Rédactionnel : rédaction d'un dossier de presse incluant les communiqués de presse.		
Revue de presse : recueil des retombées de presse, mise en page dans un document de revue de presse, analyse quantitative et/ou qualitative des retombées recensées.		
TOTAL		

Forfait global intégrant toutes les prestations précédentes		
---	--	--

Bordereau à dater et à signer avec le cachet de l'entreprise :



Aract Réunion

64 Rue Roland Garros
Saint-Denis, 97400

contact-aract-reunion@anact.fr

